



25% des médicaments prescrits pas les médecins ne seraient jamais consommés par les patients
Chaque année, 12 000 décès sont causés par la non-observance

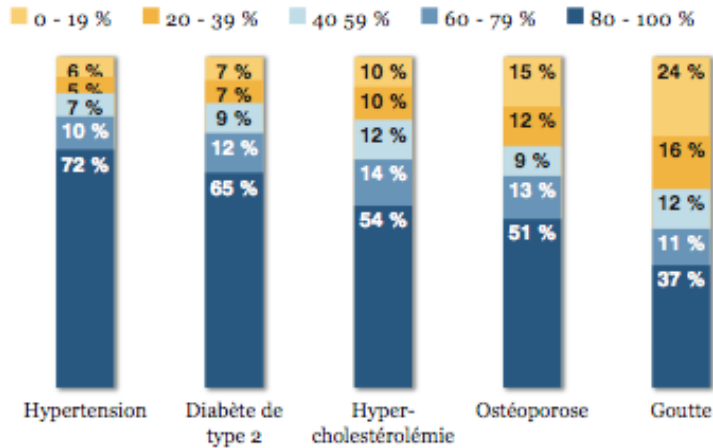
Selon l'observatoire jalma
« Les enjeux de l'observance en France »

En France, chaque année, **25% des médicaments prescrits pas les médecins ne seraient jamais consommés par les patients**. La non-observance ou observance insuffisante des médicaments prescrits est **même responsable de 12 000 décès/an, soit 4 fois plus que la mortalité routière !** Pourtant ce sujet n'est pas traité de manière prioritaire par le gouvernement, selon le cabinet de conseil en santé jalma ! Pour améliorer l'observance des médicaments chez les français, il est nécessaire de comprendre ce que sont l'observance et la non-observance. Quels sont ses effets sur la population et particulièrement sur les personnes souffrant d'une maladie chronique ? Quelles sont les incidences sur la guérison d'une pathologie ? Quelles raisons expliquent la non-observance ou l'observance insuffisante de médicaments ? Quelles sont les répercussions de ce comportement sur le système de santé français au niveau organisationnel et économique ? **Autant de questions sur lesquelles s'est penché le cabinet de conseil jalma, dans son 2e observatoire : « Les enjeux de l'observance en France ».**

L'Observance : quelques chiffres

Le suivi d'un traitement médical est appelé l'observance. En Europe, malgré l'accessibilité aux soins médicaux, plusieurs études relèvent un écart important entre la prescription des traitements et leur suivi effectif, soit une observance insuffisante ou non observance des médicaments. Dans ces deux cas de figures, les patients n'achètent pas leurs médicaments ou alors les achètent mais ne les consomment pas. En France, **25% des médicaments prescrits par les médecins ne seraient jamais consommés par les patients**. Ce taux de non-observance ou observance insuffisante des médicaments est même très élevé chez les personnes souffrant d'une maladie grave. Chez les patients atteints du sida, l'observance d'une trithérapie n'est que de 64%. De même, seuls 66% des transplantés rénaux suivent les traitements permettant la survie de leur greffe deux ans après celle-ci. Quant aux maladies chroniques (hypertension, cholestérol, diabète), dans 20% des cas, le traitement médical n'est pas suivi.

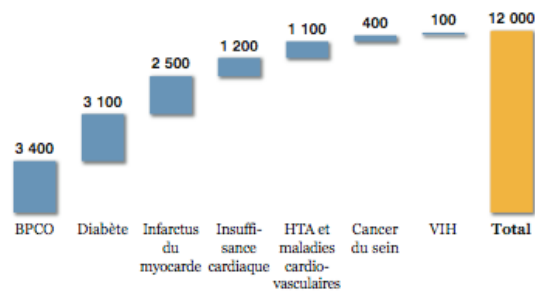
TAUX D'OBSERVANCE DES PATIENTS SUIVANT LA PATHOLOGIE



Les effets de la non-observance

La non-observance des médicaments n'est pas sans conséquence, la mortalité est plus importante chez les personnes non-observantes en comparaison de celles qui suivent leur traitement. **Chaque année, 12 000 décès sont causés par la non-observance, cela représente 2% des décès annuels !**

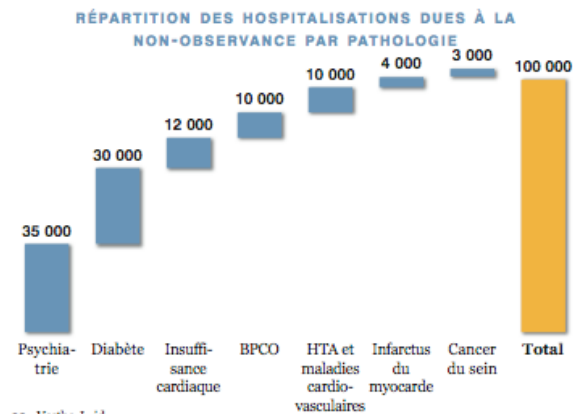
RÉPARTITION DES DÉCÈS DUS À LA NON-OBSERVANCE PAR PATHOLOGIE



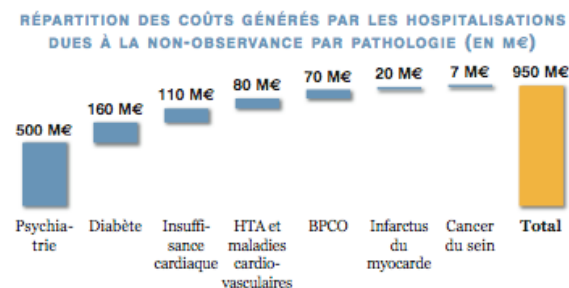
18 - Makubate J., "Cohort study of adherence to adjuvant endocrine therapy, breast cancer recurrence and mortality". 2013

19 - Vestbo J., "Adherence to inhaled therapy, mortality and hospital admission in COPD drugs". 2009

La non-observance augmente aussi les risques d'hospitalisations. Chaque année, 100 000 hospitalisations pourraient être évitées grâce à une meilleure observance des médicaments.



D'un point de vue économique, l'impact de la non-observance est considérable sur notre système de santé. La mauvaise observance des médicaments coûte 1 milliard d'euros en hospitalisations évitables.



23 - Llorca P.M., "Les psychoses". Éditions John Libbey Eurotext, 2010

Les raisons de la non-observance

Les différentes études menées sur l'observance ont permis de relever plusieurs facteurs responsables de la non-observance. Parmi ceux-ci : l'âge croissant des patients, le niveau d'éducation, la complexité des traitements, les effets secondaires des médicaments, les pathologies psychologiques (maladie mentale, dépression etc), le manque de conviction en l'intérêt médical du traitement, une mauvaise relation entre le patient et le praticien santé, des problèmes financiers ou une couverture assurantielle insuffisante. La multiplicité de prises dans une journée peut même accroître la non-observance. Les patients qui doivent prendre un seul médicament sont plus observants que ceux qui doivent en prendre 4 dans une journée.

Quelques pistes pour améliorer l'observance des médicaments

Pour améliorer l'observance, quelques pistes d'innovations peuvent être envisagées comme : améliorer les associations de molécules de médicaments pour réduire les prises, améliorer le mode de prise (éviter les injections par piqûre), améliorer leur goût notamment pour les enfants, accompagner le patient avec l'envoi de SMS, des appels téléphoniques etc.

Pour le cabinet de conseil en santé jalma, le sujet doit être traité prioritairement par le gouvernement, au même titre que la mortalité routière ! Le cabinet jalma propose donc 5 pistes de



réflexions pour réduire, de façon significative, les hospitalisations et les décès dus à la mauvaise ou non-observance des médicaments.

Les cinq propositions du cabinet jalma pour une meilleure observance

- Déployer une campagne nationale de santé publique, à partir d'un observatoire de suivi et d'évaluation de l'observance en France, au même titre que celle menée pour les antibiotiques.
- Développer le rôle de conseil du pharmacien et son accès à l'e-prescription. Le pharmacien est le second interlocuteur d'un patient après son médecin.
- Assouplir le cadre réglementaire pour les industriels du médicament, dans le but de mettre en œuvre des actions de soutien à l'observance des traitements.
- Intégrer l'observance parmi les critères de fixation du prix des médicaments.
- Développer des contrats de performance liés à l'observance sur les produits et prestations de santé.

A propos de jalma :

Créé en 1997, jalma est le cabinet de conseil de référence pour tous les acteurs qui souhaitent investir dans le champ de la santé et/ou s'interrogent sur leur positionnement dans ce secteur. Sa clientèle est constituée d'opérateurs d'assurance santé, d'industriels de la santé et d'organismes publics.

Contact presse : Profile PR

Presse écrite / Ylhem Benhammouda / Leslie Boutin-Sossah

01 56 26 72 17 / 33 - ybenhammouda@profilepr.fr / lboutin@profilepr.fr

TV / Radios / Sonia Menhane

01 56 26 72 03 – smenhane@profilepr.fr